LES CHAUFFAGES AU MAZOUT NE SONT PAS TOTALEMENTS INTERDITS

Dans de nombreux cas, le remplacement d'un ancien chauffage au mazout par un chauffage moderne reste la solution la plus judicieuse.

Dans le canton de Neuchâtel, cela n'est encore possible aujourd'hui que sous certaines conditions.

Pour vous, propriétaire d'un chauffage au mazout, cela signifie que vous devez planifier très soigneusement le remplacement de votre chauffage. Dans le canton de Neuchâtel, les règles suivantes s'appliquent au remplacement du chauffage:

- En principe, lors du remplacement du chauffage, un chauffage à énergie renouvelable doit être installé (pompe à chaleur, chauffage à pellets de bois ou raccordement à un réseau de chauffage à distance).
- Si ces trois solutions ne sont techniquement pas réalisables ou entraînent des coûts supérieurs à la moyenne, il est possible, dans certaines circonstances, de continuer à installer un chauffage au mazout.

Nous nous ferons un plaisir de vous informer sur vos options et sur les conséquences financières des différentes solutions lors d'un entretien de conseil sans engagement.



Planifiez dès maintenant le remplacement de votre chauffage au mazout vieillissant.



o8oo 84 8o 84 ou stucky@mazout.ch

CHAUFFER AU MAZOUT
L'énergie raffinée